

05 déc 2008 -19:30

Processus de paix au Burundi

Le Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht, salue la signature de la Déclaration du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Initiative régionale sur le processus de paix au Burundi qui a eu lieu ce jeudi 4 décembre 2008 à Bujumbura. Ce texte comprend en effet des engagements mutuels prometteurs dont la mise en œuvre effective et rapide sera déterminante pour la finalisation heureuse du processus de paix au Burundi.

Le Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht, salue la signature de la Déclaration du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Initiative régionale sur le processus de paix au Burundi qui a eu lieu ce jeudi 4 décembre 2008 à Bujumbura. Ce texte comprend en effet des engagements mutuels prometteurs dont la mise en œuvre effective et rapide sera déterminante pour la finalisation heureuse du processus de paix au Burundi.

Processus de paix au BurundiBruxelles, le 05 décembre 2008Le Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht, salue la signature de la Déclaration du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Initiative régionale sur le processus de paix au Burundi qui a eu lieu ce jeudi 4 décembre 2008 à Bujumbura. Ce texte comprend en effet des engagements mutuels prometteurs dont la mise en œuvre effective et rapide sera déterminante pour la finalisation heureuse du processus de paix au Burundi.Le Ministre De Gucht félicite les parties signataires pour ce pas important et les encourage à concrétiser rapidement ces engagements.La Belgique continuera à soutenir le processus de paix au Burundi et dans cette optique elle contribuera aux efforts de la 'Facilitation', notamment dans le cadre du processus DDR (désarmement, démobilisation et réintégration). Le Ministre encourage les partenaires du Burundi, notamment l'Initiative régionale et les Nations-Unies, dont le BINUB (la mission de paix des NU au Burundi), à poursuivre leurs efforts en faveur du Burundi.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be